



**Neuvième réunion du Comité des femmes de la CSI-Afrique 25
Septembre 2013 MENSVIC Grand hotel ,Accra Ghana**

1. La **Neuvième** réunion du comité des femmes de la CSI-Afrique s'est tenue conformément aux dispositions statutaires le **25 Septembre 2013** au Mensvic Grand Hôtel à Accra au Ghana. Ont participé aux travaux :

Titulaires : Najoua MAKHLOUF(UGTT), Gladys BRANCHE (SLLC-Sierra Leone); Kouassi Marcelle Claire (UGTCI, Côte d'Ivoire); Hind Mouttou (UGTM-MOROCCO); Joyce Mmangisa(MCTU (MALAWI); Rose Omamo (COTU-KENYA); AKAKPO Assiba Claudine (CSTT-TOGO), ADJOUJJI GUEME (UST-Chad); RAMAHERINTSOA Isabelle (USAM Madagascar) ;

Excusées Rabiadou Serah BAH DIALLO (CNTG-GUINEE) Marième Ba Konaté(SENEGAL UDTS) ,

Observateur(trice)s : Grace NYIRENDA(MCTU (MALAWI)

Diana A. Gakpetor ; Felicia Quansah and Philomène Tamakloe(GFL GHANA)

Adjélé Fafa Mensah ; Gnionsahe Dessio Helene (UGTCI-CÔTE D'IVOIRE), Josée Shimbi UMBA(CSC, DRC), Francisco Maria FERNANDA CARVALHO(UNTA Angola) OOSTHUYSEN Freda Wilhelmina(COSATU)

Le Secrétaire général de la CSI Afrique a exhorté les leaders femmes à démontrer la plus value de leur travail . Il pense que en tant que leaders les femmes doivent oeuvrer pour une transformation durable de leur organisation .

Le comité a débattu des questions relatives au Procès verbal de la réunion du comité des femmes 2012 ; du rapport d'activité 2013, des conclusions du congrès de Johannesburg en 2011 ; du plan d'action 2014 ; de la prochaine conférence des femmes au niveau de la CS International à Dakar et à son Congrès en 2014 ,à la violence faite aux femmes , le travail migrant ;au travail domestique et l'état des lieux de la campagne 12x 12 pour la ratification de la convention et au rôle que doivent jouer les organisations syndicales et en particulier les femmes syndicalistes ,sur la responsabilité des organisations, à la dynamique de l'information et de la communication, le socle de protection sociale et la question de la maternité,de la ratification de la convention 183 ,la faible représentation des femmes dans les instances de discussion avec les institutions au plan international et régional et de la poursuite des efforts dans le sens de la promotion de l'intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes . Le comité a également évoqué la préparation de la conférence des femmes de la CSI -Afrique en 2015

2. **La réunion a exprimé sa satisfaction par rapport**

- A l'audit du genre réalisé durant l'année 2013 et les efforts pour étendre cet exercice au niveau de toutes les organisations affiliées.
- A l'accent mis pour relier la protection sociale à la thématique de l'égalité
- Au projet d'écriture de l'histoire des femmes syndicalistes en Afrique

3. Elle a cependant relevé que :

- La communication reste un maillon faible dans le travail effectué au niveau du département .Les organisations syndicales et surtout les responsables leaders ne relayent pas suffisamment les informations au niveau de la régionale . Nous n'avons pas un partage d'information et d'expérience en place;ni de mécanisme de collecte de données .
- Le manque de moyen du programme Egalité et protection sociale.
- Beaucoup reste encore à faire pour la mise en œuvre du pourcentage de 40 % minimum de femmes et la bonne gouvernance dans toutes les sphères de nos organisations syndicales et que l'institutionnalisation de ce pourcentage dans les structures de base reste un défi permanent afin d'éviter de construire des organisations non pyramidales ;
- Peu d'activités sont dévolues au recrutement ; la syndicalisation et l'organisation des femmes et qu'il faut intensifier les campagnes sur les outils de promotion de genre ; des droits de la femme et les alliances avec les organisations de la société civile.
- L'économie informelle;vivier de femmes et potentiel de recrutement ne soit pris en compte faute de moyen du département et mieux structurer pour une transition vers l'économie sociale et solidaire ;
- La synergie d'action est inexistante entre les comités des femmes au niveau national ;le comité des femmes des sous- régions, celles des GUFs et la CSI Afrique ;
- L'inopérationalité du réseau social face-book dû au fait que les leaders n'ont pas d'adresse e- mail opérationnel

4. Le Comité des femmes après avoir

- **Approuvé le plan d'action 2014**
- **Fait l'analyse de la situation des questions relatives à l'égalité entre les hommes et les femmes dans les organisations syndicales africaines, les**

- **questions relatives au socles la protection sociale, le renforcement des capacités des femmes;la faiblesse de mécanisme de communication et de circulation de l'information et le recrutement dans les organisations**
- **Pris note des différents agendas au niveau régional et international**

5. La réunion recommande :

➤ **Aux comités des femmes**

- La dynamisation du réseau face book afin d'entretenir en leur sein et avec la régionale un réseautage solidaire et plus visible au niveau local, national, régional et international
- De procéder à la mise en place des mécanismes de recrutement de nouveau membres en particulier des jeunes afin de préparer la relève ;
- De proposer une thématique pour la conférence des femmes de 2015 au prochain congrès de la CSI Afrique
- d'envoyer des recommandations pour le prochain congrès de la CSI Afrique
- La valorisation des femmes syndicalistes et leur histoire
- d'encourager la mise à disposition des statistiques désagrégés dans leurs organisations;de mobiliser plus de femmes au sein de leurs organisations à occuper plus de responsabilité afin d' inverser les tendances de la représentativité ;
- d'oeuvrer pour l'institutionnalisation de politiques sensibles à la dimension de genre dans leurs organisations .

➤ **Au Secrétariat Général de la CSI-Afrique**

- De continuer à soutenir les efforts de mobilisation des ressources pour le programme Égalité et Protection sociale
- D'appuyer l'objectif de 40 % de femmes dans tous les organes de décisions des organisations syndicales de la base jusque' au sommet d'ici à 2015. Les actions affirmatives doivent être encouragées.
- De veiller à ce que les organisations ayant leur prochain congrès intègrent réellement la dynamique des conférences des femmes pour l'élection de leur représentantes
- De veiller à une représentation sensible à la dimension de genre à tout les événements au niveau régional et sous régional
- D'adresser des lettres circulaires aux organisations affiliées en vue de permettre aux comités de femmes de leurs organisations d'envoyer des rapports des activités réalisées dans le sens de la promotion de l'égalité, du genre et de l'intégration des femmes à la CSI -Afrique indépendamment de l'origine du financement de l'activité.

➤ **Le Comité des femmes recommande également au Conseil Général :**

- La mise en œuvre de stratégies syndicales : pour la domestication du socle incluant la protection de la maternité, à la violence faite aux femmes, l'économie sociale et solidaire, le travail domestique, le changement climatique, l'exclusion des femmes dans les structures de dialogue social et de réflexion économique et sociale.
- La mise en application des recommandations des audits participatifs de genre et la mise à disposition de statistiques désagrégées dans les centrales syndicales et à tous les niveaux
- L'institutionnalisation progressive du quota de 40% et son application effective par les centrales nationales dans le sens du respect des statuts de la CSI -Afrique et des décisions du 2nd Congrès de la CSI à Vancouver;
- D'œuvrer pour une plus grande synergie entre les partenaires qui soutiennent les activités femmes au niveau national, international et le programme Egalité de la CSI-Afrique.

Le Comité des femmes de la CSI-Afrique recommande au Conseil Général

- **d'adopter les recommandations faites dans le paragraphe 5**
- **de charger le Secrétariat général d'entreprendre les actions nécessaires pour la mise en œuvre des mesures proposées.**

Accra le 25 septembre 2013